



Protections maritimes : un grand chantier s'ouvre en septembre



Site d'enrochement du Vieux-Port de Bastia : « Au dossier important au vu des dernières tempêtes qui ont dévasté le quai des Martyrs, fragilisé le Môle génois, le Vieux-Port et le Front de mer », estime le président de l'Exécutif de Corse.

CHRISTIAN BUFFA

Ces travaux de consolidation et de sécurisation concernent le Quai des Martyrs, le Môle génois, la Jetée du Dragon et la route du Front de mer, ils s'étaleront sur 44 mois. Un grand projet, absolument nécessaire pour les ouvrages maritimes qui patientait dans les cartons

C'est un vaste chantier en plusieurs volets qui va s'ouvrir en septembre, la réparation et la consolidation des ouvrages maritimes du Vieux-Port de Bastia et de la route du Front de mer dont certains ont été considérablement fragilisés au cours des tempêtes. Quatre secteurs sont concernés par ce projet de grande ampleur qui vise à sécuriser la façade maritime de la cité. Sur le quai des Martyrs tout d'abord, les travaux consisteront à reprofiler et recharger la partie supérieure de la digue existante à l'aide d'enrochements (catégorie 2 à 4 tonnes) à la jonction du Môle génois, à nettoyer et égaliser l'accotement supérieur, démonter le carapace

pour réaliser une transition avec les blocs artificiels.

On renforcera également la jonction au parement vertical existant par la mise en place d'enrochements de 3 à 6 tonnes et d'une butée en pied à l'extrémité nord du quai.

Pose d'accropodes

S'agissant du Môle génois, les blocs de carapace existants seront démontés, évacués (et valorisés dans la mesure du possible). Il est prévu de construire un massif d'appui en béton armé ancré sur les massifs existants et de poser des accropodes. Des travaux identiques seront réalisés sur la Jetée du Dragon.



Site d'enrochement Quai des Martyrs. Le financement total sur l'opération est de 13,52 M€ (CdC) et 11,18 M€ (Etat).

La route du Front de mer nécessite également des interventions importantes, le reprofilage de certaines zones présentant

un profil déformé (là où la perte de blocs n'est pas significative). Les zones présentant une rupture de pente et un défaut d'enroche-

ment seront reprofilées et rechargées par des enrochements.

On a aussi prévu un élargissement de la protection au droit

du rond-point de la caserne des pompiers d'environ 6 mètres afin de couper l'arc de la baie et de protéger cette frange littorale du



Gilles Simeoni : « Ce dossier n'a jamais été une priorité politique, il y a urgence à agir ».

DOC CORSE-MATIN



La jetée nord avant et après les travaux.

DOC CORSE-MATIN

franchissement de la houle. Les quatre épis existants au sud de ce secteur seront confortés.

« Il est urgent d'agir »

Des explications très techniques pour un chantier qui se prolongera sur une durée de 44 mois.

« C'est un dossier dont on parle depuis dix ou quinze ans et qui n'a jamais été vraiment formalisé. Il n'a jamais été une priorité politique, explique Gilles Simeoni, président de l'Exécutif de Corse. En 2017, nous avons décidé avec Vanina Borromei, présidente de l'Office des transports de la Corse, de le reprendre en main. Un travail technique considérable a été réalisé, les services de la collectivité se sont impliqués à fond ».

HÉLÈNE ROMANI

Investissement de 24,70 M€ et des clauses d'insertion sociale



Site d'enrochement de la plage de Ficaghjola.

CHRISTIAN BUFFA



Ce qui est prévu pour protéger le front de mer.

DOCUMENTS CORSE-MATIN

La procédure d'attribution des marchés est ouverte et, logiquement, le coup d'envoi devrait être donné en septembre pour un déroulement en quatre phases : Quai des Martyrs (sur 300 mètres), Môle génois (sur 120 mètres), Jetée du Dragon (sur 150 mètres) et route du Front de mer sur tout le linéaire jusqu'à la sortie du tunnel, à hauteur de la caserne des pompiers. Les travaux seront réalisés depuis la mer.

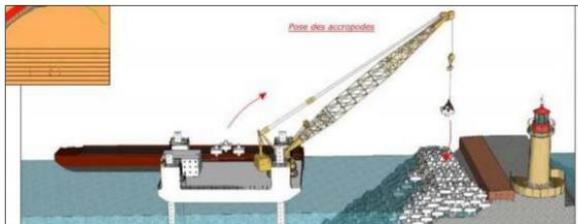
« Des clauses d'insertion sociale ont été incluses dans ce grand chantier, c'est la première fois, sou-

ligne Gilles Simeoni. 6 759 heures de travail au minimum seront réservées à des personnes en cursus d'insertion. »

Le montant total des travaux s'élève à 24,7 millions d'euros dont 0,70 M€ pour les études prises en charge par la CdC. La partie la plus importante des travaux est financée sur la mesure « Port » du PEI (Programme exceptionnel d'investissement), soit les ouvrages maritimes pour 21,72 M€, avec une clé de répartition de 56 % pour la CdC (12,17 M€) et 44 % l'État.

« Ce surfinancement CdC intervient car l'État a pris en charge un dépassement du coût dans une opération antérieure à la mandature (travaux du port de L'Isola Rossa) », précise Gilles Simeoni. Par ailleurs, une partie des travaux est financée sur la mesure « Routes » du PEI (protection maritime du front de mer pour 2,13 M€) et, cette fois-ci, selon la clé de répartition prévue par le PEI, soit 30 % CdC et 70 % États. Soit au total sur l'opération ; 13,52 M€ CdC et 11,18 M€ États.

H. R.



Les enrochements et pose d'accropodes s'effectueront depuis la mer.